

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception 24.12.2013	Dossier complet le	N° d'enregistrement F08213P0666

1. Intitulé du projet

Restructuration de la piste du Cloudit - Création d'un itinéraire secondaire

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
42°b	Travaux de piste hors site vierge d'une superficie de moins de 4 hectares.
51°a	Défrichements soumis à autorisation au titre de l'article L. 311-2 du code forestier et portant sur une superficie totale, même fragmentée, inférieure à 25 hectares.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à créer un itinéraire secondaire sur la piste de retour station du "Cloudit" pour permettre un meilleur retour aux débutants.

Il s'agit donc d'une opération de léger défrichement et de terrassement pour créer une piste annexe plus facile.

4.2 Objectifs du projet

La piste actuelle du "Cloudit" est un itinéraire obligatoire de retour station, or, il s'avère que la pente (35%) et le dévers (>20%) qu'elle offre ne correspondent pas à sa couleur (bleue). De plus, le surplomb au dessus de l'impressionnante vallée de la Romanche augmente la sensation de difficulté pour les débutants.

L'objectif du projet consiste donc à créer un itinéraire secondaire, plus facile (pente <25%) permettant d'éviter la partie la plus complexe de la piste et garantissant un retour station facile accessible à tous les niveaux.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'aménagement de cet itinéraire secondaire sera fait selon les étapes suivantes:

- défrichage des zones boisées concernées
- décapage de la terre végétale (premiers horizons de sol)
- terrassement en déblais remblais
- complément avec des remblais issu d'un chantier de parking à 200m du site
- remise en place de la terre végétale
- réensemencement

Comme précisé dans les phases, les opérations de terrassement seront marquées par l'utilisation des déblais issu d'un chantier de parking souterrain situé à proximité du site qui bénéficie d'un excédent de 14 000 m³. (PC déposé le 4/12/2013 sous le N°PC 38 550 2013 20015 en cours d'instruction)

Les travaux seront suivis d'une opération de reboisement sur 3000 m².

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le nouvel itinéraire de la piste sera exploité dans les mêmes conditions que la piste actuelle. Le projet ne prévoit pas de modifications du réseau d'enneigement.

la seule modification réside dans la couleur des pistes. La piste actuelle, qui est aujourd'hui bleue, sera passée en rouge tandis que la nouvelle sera bleue.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet sera soumis à:

- une Demande d'Autorisation d'Aménagement de Piste (DAAP), autorisation équivalente à un Permis d'Aménager.
- une Demande d'Autorisation de Défrichement

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Ce formulaire est rempli pour la DAAP.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Surface de défrichement	3900 m ²
Surface de terrassement	9000 m ²
Volume de déblais	1000 m ³
Volume de remblais	15 000 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route des pistes
38144 Villard Reculas

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 6 ° 02' 07" 1 Lat. 45° 05' 46" 3

Point d'arrivée : Long. 6 ° 01' 56" 8 Lat. 45° 05' 45" 1

Communes traversées :

Commune de Villard Reculas

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Actuellement, le site ne fait pas l'objet d'un usage spécifique. Il s'agit d'un boisement assez jeune en reprise autonome qui n'est pas exploité.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ? Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune dispose d'un PLU arrêté par délibération du 31 mars 2005 et approuvé le 17 décembre 2005. La dernière et unique modification a été approuvée le 27 novembre 2009.

Le site est localisé en zone As du plan de zonage (zone agricole occupée par le domaine skiable). Elle peut accueillir les constructions et installations liées à l'accueil et à la pratique des sports d'hiver.

Le projet est entièrement compatible avec le document d'urbanisme.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Massif des Alpes (Nord)
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A plus de 500 m du SIC "Milieu alluviaux, pelouse steppiques et pessières du bassin de Bourg d'Oisans"
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le déficit en matériaux est comblé par un excédent du chantier de parking souterrain situé à 200 m du site.
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La modification de l'habitat forestier engendré par le défrichement, le terrassement et le reboisement sera à l'origine de perturbation de la biodiversité en place. L'opération de reboisement aura pour objectif principal la création d'un habitat qualitatif (si possible plus qualitatif que l'état actuel) de manière à restaurer puis améliorer les possibilités de développement de la biodiversité sur ces espaces. Une attention toute particulière sera portée à la création de continuités écologiques aujourd'hui quasiment inexistantes.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet engendre le défrichement de 3900 m ² de forêt. Un programme de reboisement sera mis en place une fois les terrassements terminés afin de garantir l'intégration paysagère et de compenser les surfaces défrichés. Ce reboisement sera fait sur 3000 m ² .
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les opérations de terrassement pourront être sources de nuisances sonores durant environ 6 semaines. Cela dit, le plus proche voisinage (250 à 300m) est éloigné et constitué de logements touristiques vides en période de travaux.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Là aussi, en phase travaux, les opérations de terrassement pourront être source de vibrations durant environ 6 semaines. Cela dit, le plus proche voisinage (250 à 300m) est éloigné et constitué de logements touristiques vides en période de travaux.
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les seules émissions seront celle engendrées par les engins de chantier (une pelle et un tombereau) durant les 6 semaines de travaux. Bien que très faibles au regard des activités du massif, les travaux seront à l'origine d'émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques classiques.
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet se situe en dehors de tout zonage réglementaire, il s'implante sur le domaine skiable de la commune de Villard Reculas, les terrassements sont équilibrés, la zone défrichée ne présente pas de richesse écologique particulière, le site ne fait pas l'objet d'une exploitation agricole ou sylvicole et n'est pas caractéristique du patrimoine local.

Les effets du projet sont pris en compte par la mise en place d'un programme de reboisement visant à recréer un milieu forestier qualitatif sur 2900 à 3100 m².

Une étude d'impact ne semble pas nécessaire au regard de la portée du projet et des espaces mis en jeux.



Ministère chargé
de l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire
À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ DISTINCT
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Personne physique

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse	<input type="text"/>		
Numéro	<input type="text"/>	Extension	<input type="text"/>
	Nom de la voie <input type="text"/>		
	<input type="text"/>		
Code Postal	<input type="text"/>	Localité	<input type="text"/>
		Pays	<input type="text"/>
Tél.	<input type="text"/>	Fax	<input type="text"/>
Courriel	<input type="text"/>		

Personne morale

Nom	<input type="text" value="SIEPAVEO"/>	Prénom	<input type="text"/>
Adresse du siège social	<input type="text"/>		
Numéro	<input type="text"/>	Extension	<input type="text"/>
	Nom de la voie <input type="text"/>		
	<input type="text" value="Mairie de Oz-en-Oisans"/>		
Code postal	<input type="text" value="38114"/>	Localité	<input type="text" value="OZ-EN-OISANS"/>
		Pays	<input type="text" value="FRANCE"/>
Tél.	<input type="text" value="04 76 79 80 03"/>	Fax	<input type="text" value="04 76 80 72 83"/>
Courriel	<input type="text" value="siepaveo @ orange.fr"/>		

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom	<input type="text" value="GINIES"/>	Prénom	<input type="text" value="ALAIN"/>
Qualité	<input type="text" value="Président du SIEPAVEO"/>		
Tél.	<input type="text" value="04 76 79 80 03"/>	Fax	<input type="text" value="04 76 80 72 83"/>
Courriel	<input type="text" value="siepaveo @ orange.fr"/>		

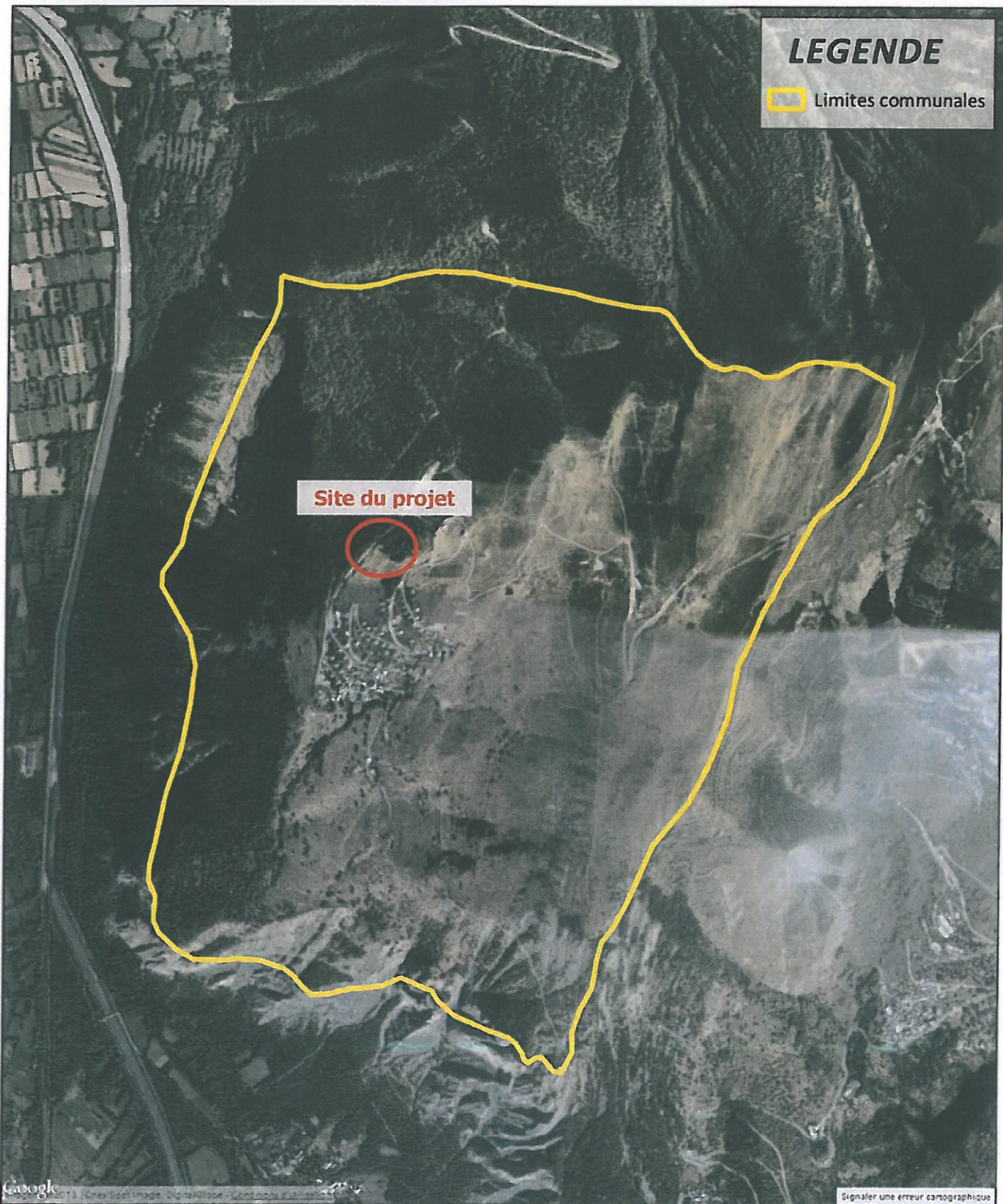
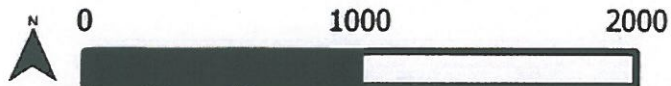
En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage

Assistance maîtrise d'ouvrage

TERRITOIRE 38

GUILLEMIN VINCENT / 04 76 70 45 80 / vincent.guillemin@groupe38.fr



Google 2013 | Cnes Spot Image, DigitalGlobe - Conditions d'utilisation

Signaler une erreur cartographique

SITUATION

M° AFFAIRE: 20130860

DATE: 12/2013

SOURCE: MDP, Google, DREAL

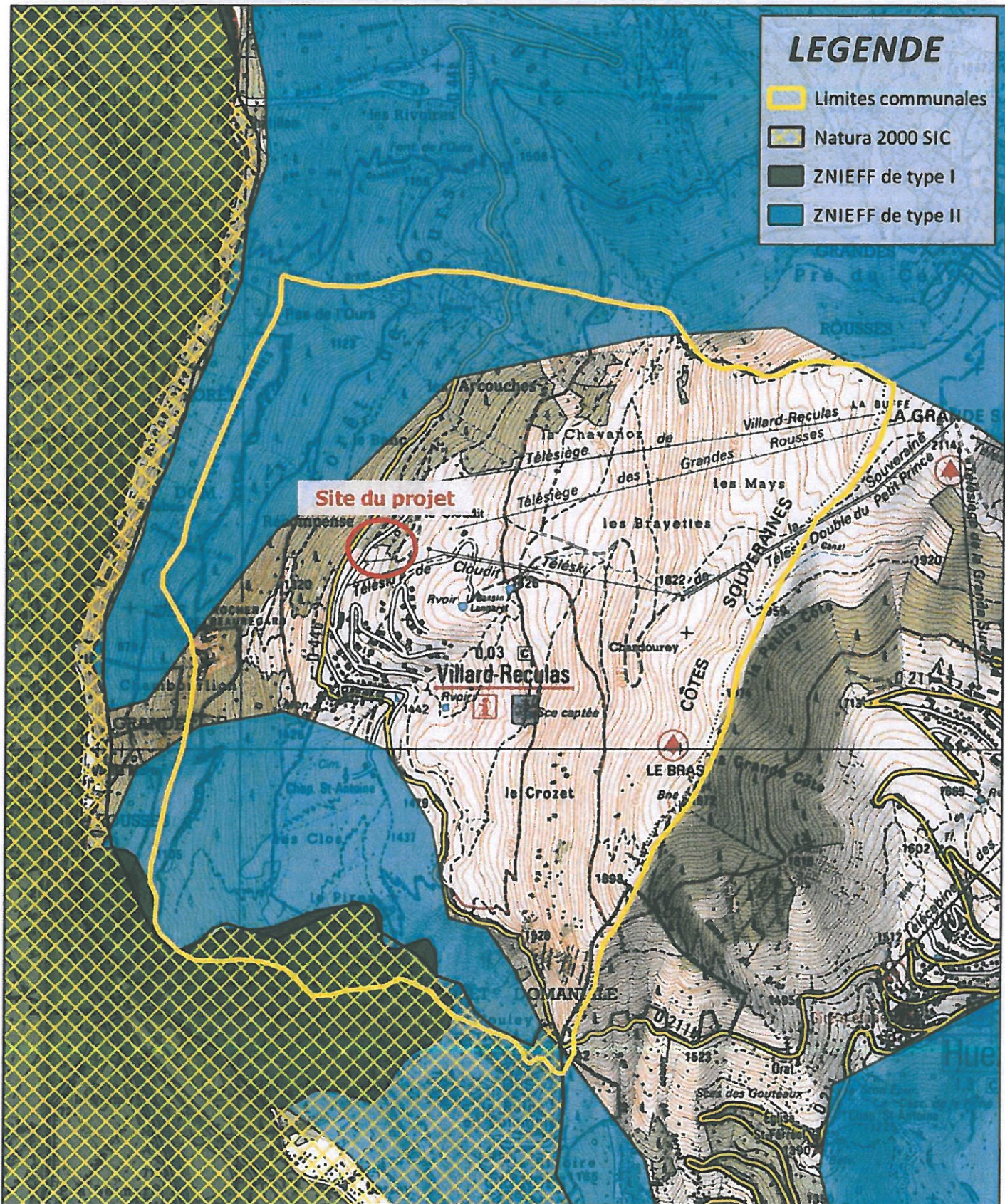
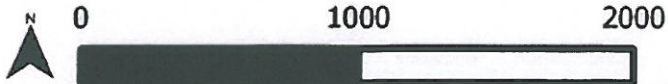
S.I.E.P.A.V.E.O.

Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation
pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Oise

38114 MAIRIL D'OZ-EN-OISANS

Tél : 04 76 86 70 42





ZONAGES

M^e AFFAIRE: 20130860

DATE: 12/2013

SOURCE: MDP, IGN, DREAL

S.I.E.P.A.V.E.O.

Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation
pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle

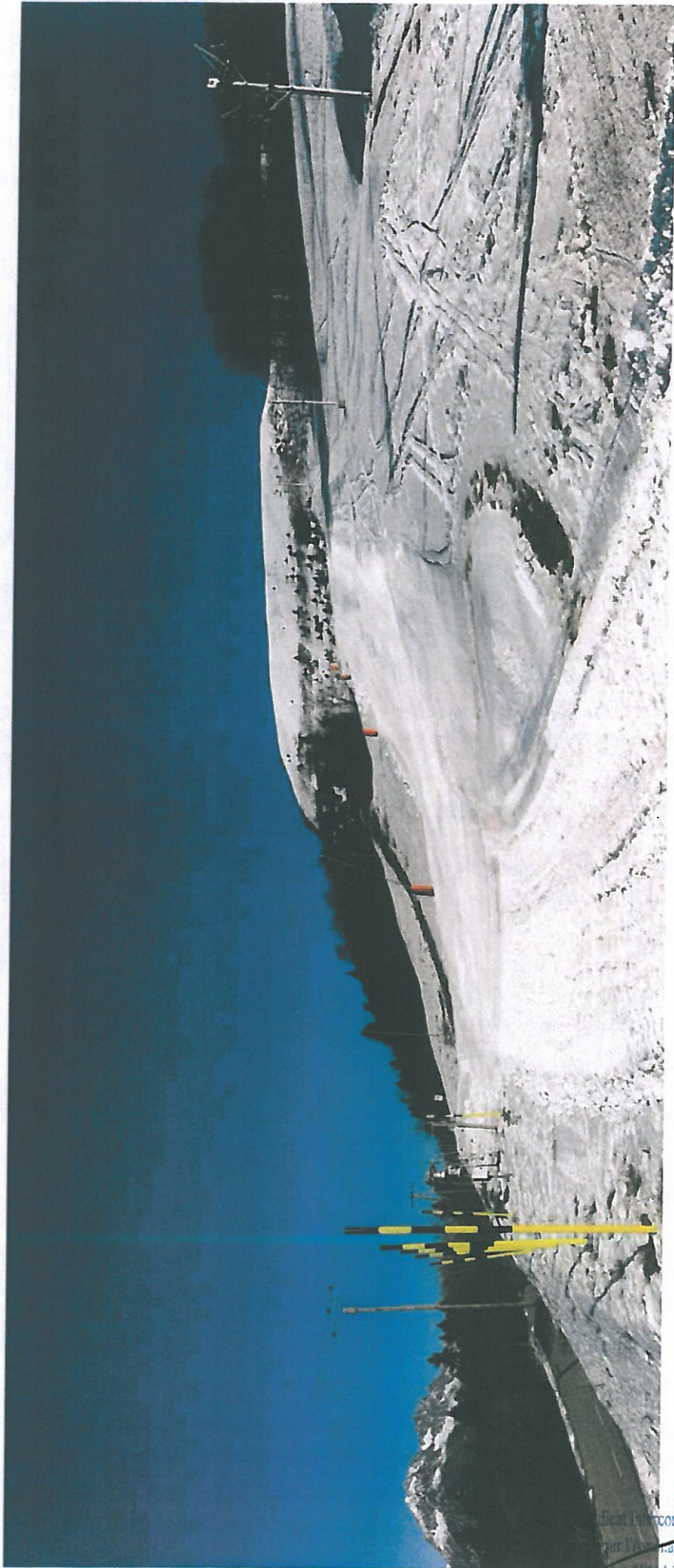
38114 MAIRIE D'OZ-EN-OISANS

Tel : 04 76 80 70 43





Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation
pour l'Aménagement de la Vallée de l'Isère
38114 MATHIEU-DOZ-EN-OISANS
Tel : 04 76 80 70 42



S.I.E.P.A.V.E.O.

Service Intercommunal d'Études et de Programmation
pour l'Aménagement de la Vallée de l'Isère
38111 MATHIAS-BOIS
M. LE MAIRIE D'OLLE

Tel : 04 76 80 70 42

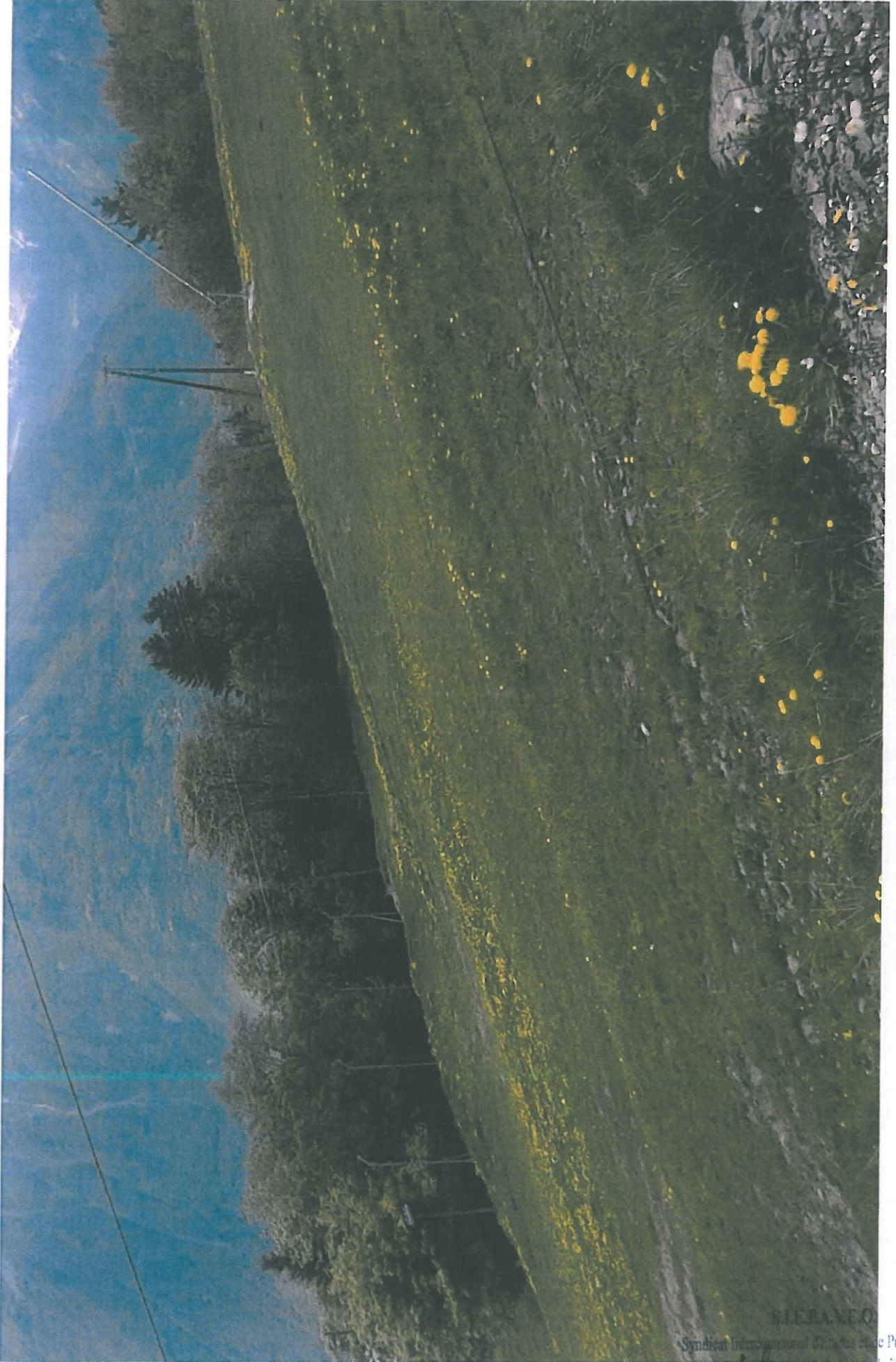
11 décembre 2013



[Handwritten signature]

E.O.
Services et de Programmation
Affiliée de l'Eau d'Oïlle
21140 VILLERIEUX-EN-OISANS
Tél : 04 76 80 70 42

10 juin 2013



10 juin 2013

SILPAVEO

Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation
pour l'Aménagement du territoire de l'Isère d'Olle

337 Avenue DOZ-EN-OISANS

Tel : 04 76 80 70 42



04 décembre 2013

SIEPANO.

Service de Programmation
de l'Agence de l'Eau d'Oise

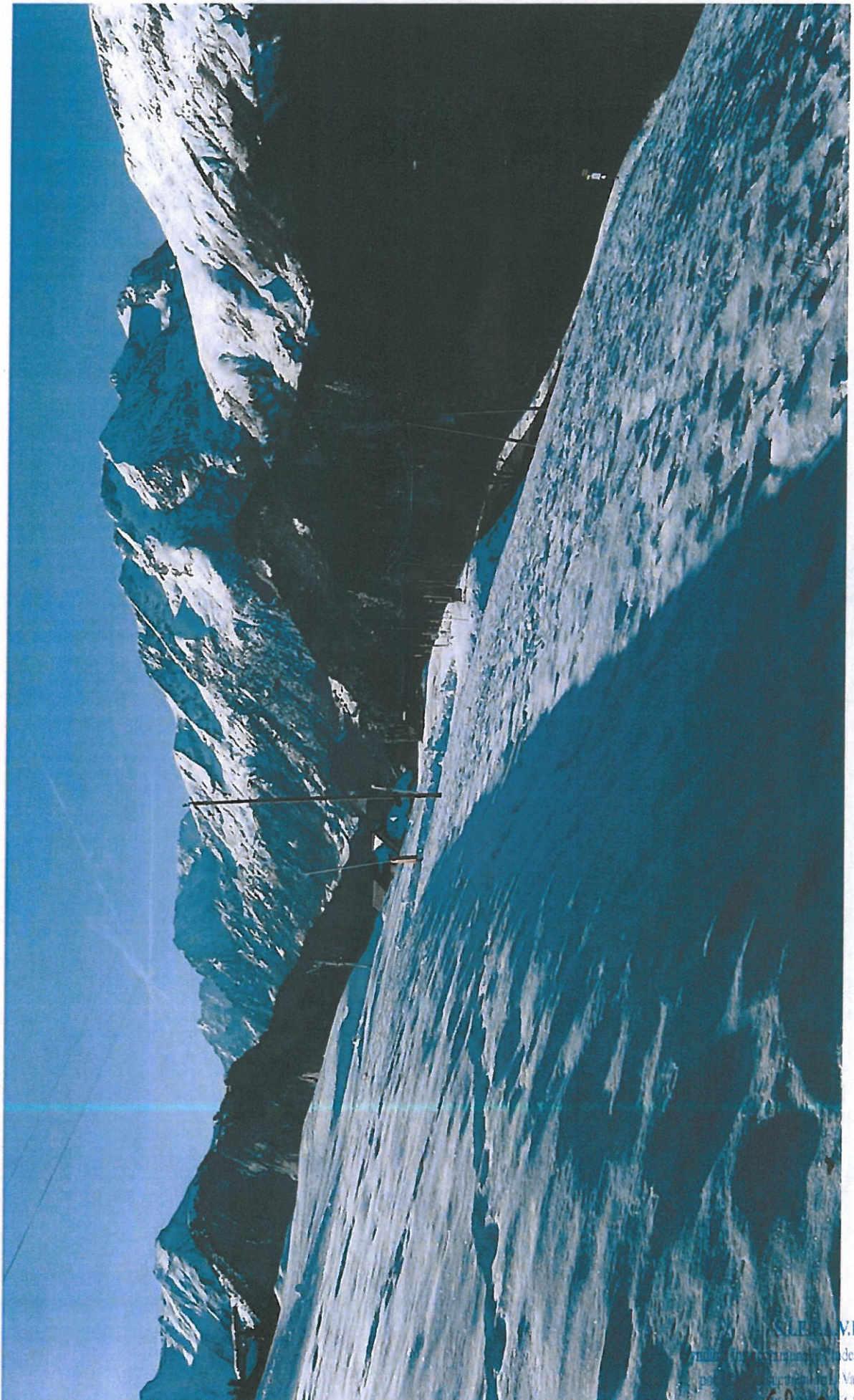
38114 MAIRIE DE CHARENTAIS

Tel : 03 26 76 80 70



04 décembre 2013

...E.O.
 ...es et de Programmation
 pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle
 58 ... D'OZ-EN-OISANS
 ... 76 80 70 42



04 décembre 2013

SLEP.M.E.O.
Bureau d'Architecture, d'Etudes et de Programmation
pour le Développement de la Vallée de l'Fau d'Olle
35110 - 04 76 80 70 42



[Handwritten signature]






Novembre 2009 (Google)

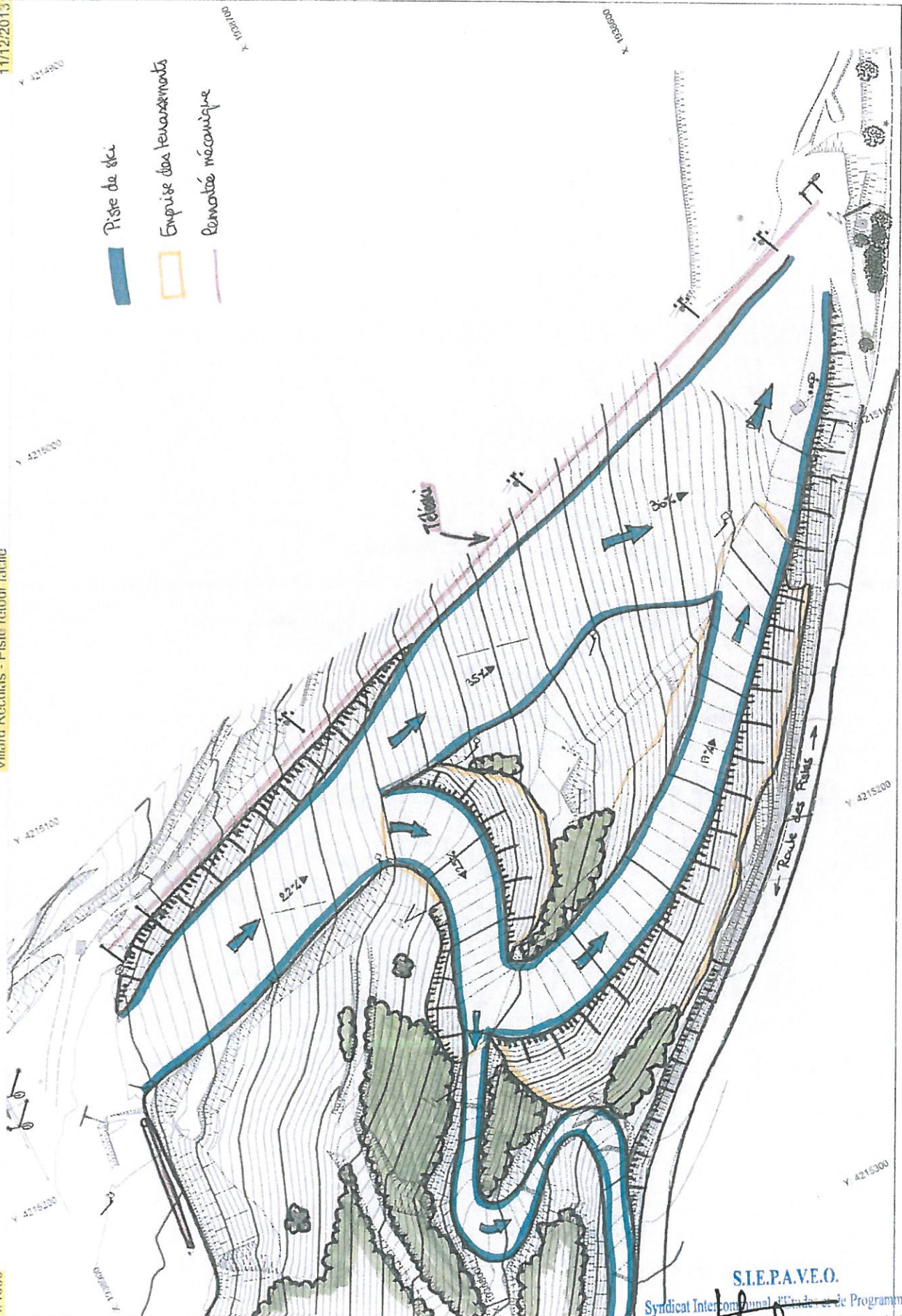
S.I.E.P.A.V.E.O.
Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Programmation
pour l'Aménagement de l'Agglo de l'Isle d'Olle
38114 MARELLE-FOZ-N-OISANS
Tel : 04 76 80 70 42

11/12/2013

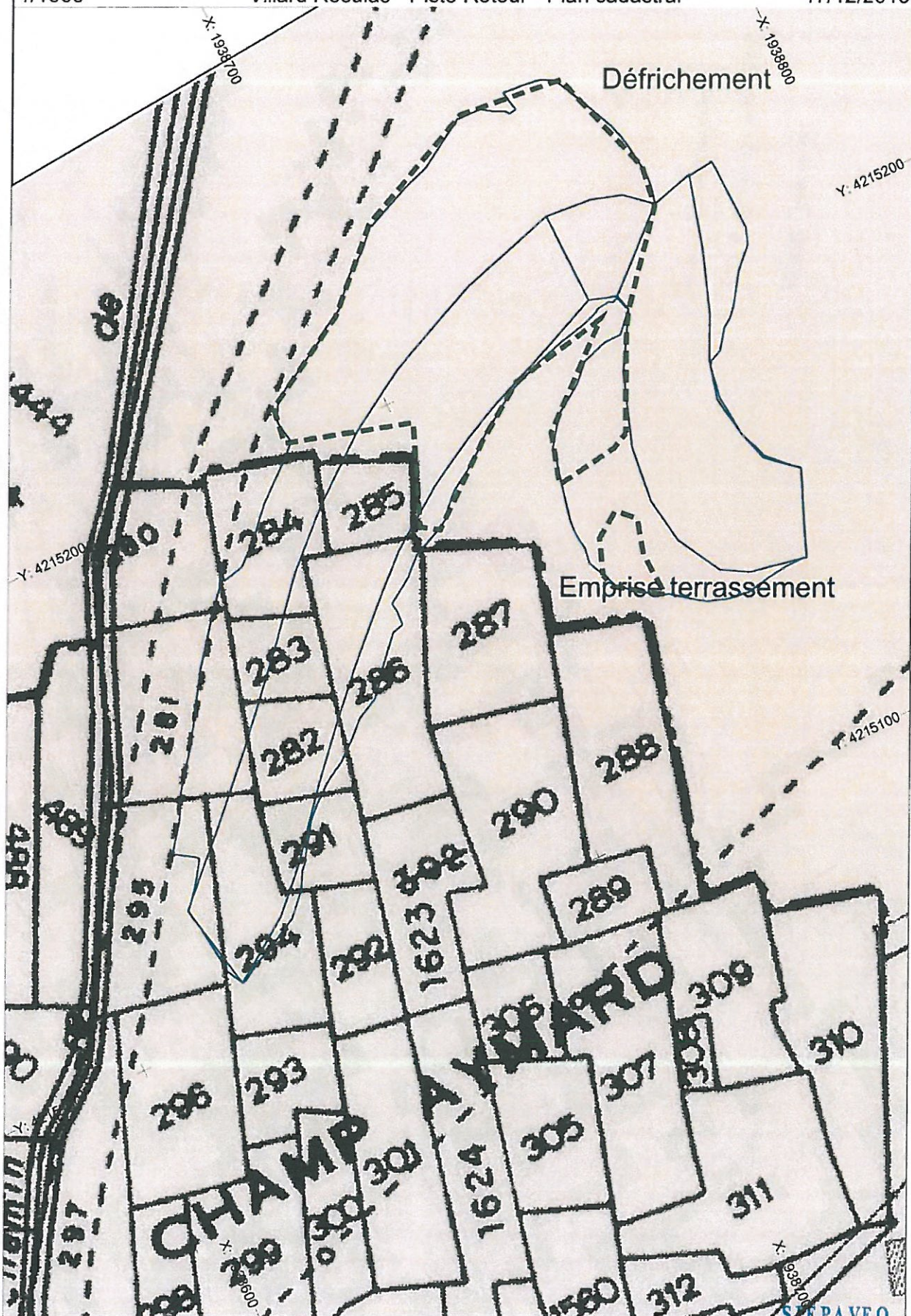
Villard Reculas - Piste retour facile

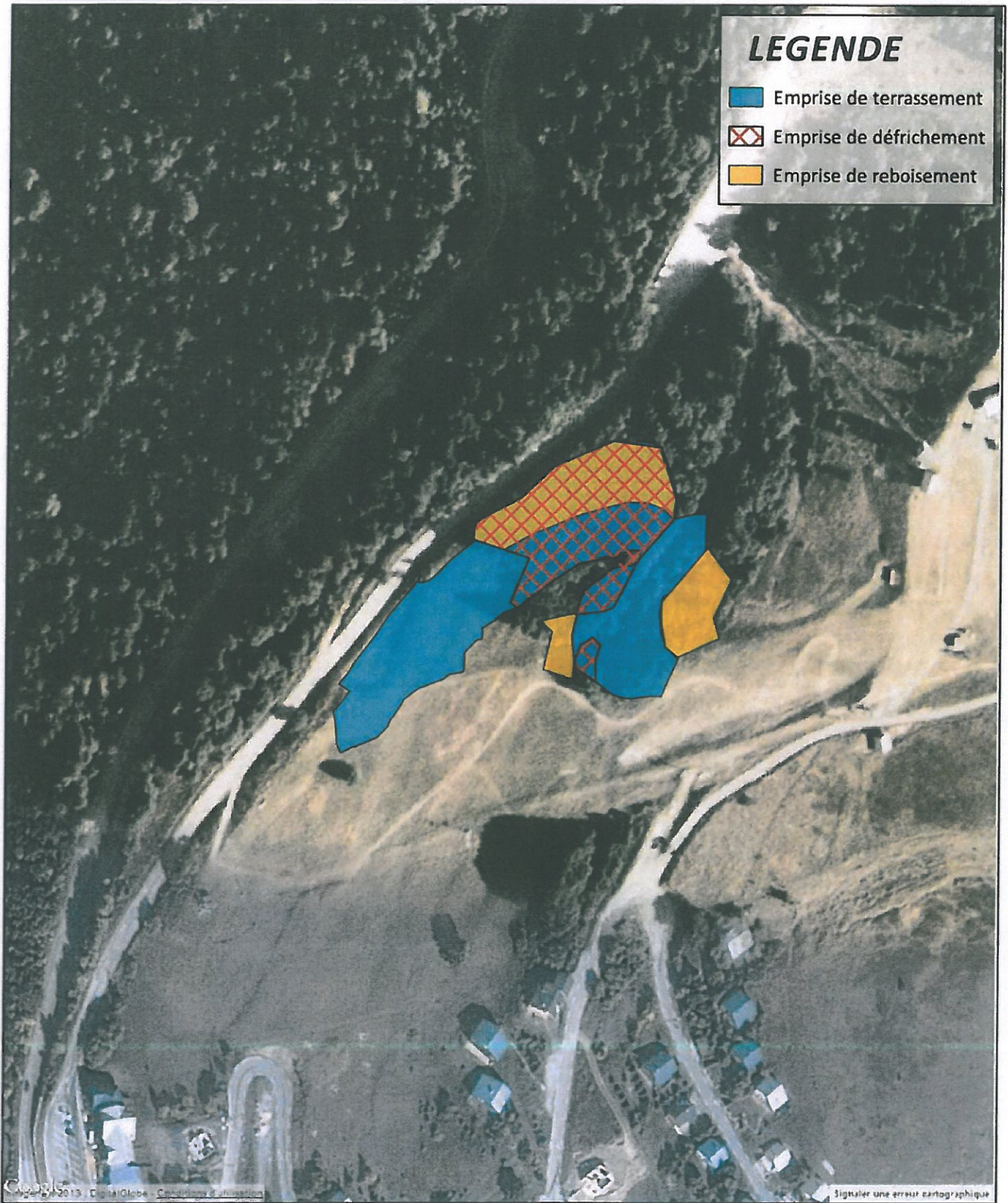
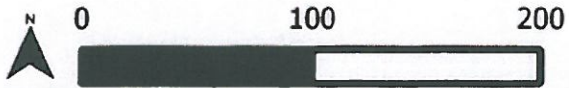
1/1000

-  Piste de ski
-  Emprise des terrassements
-  Remontée mécanique



S.I.E.P.A.V.E.O.
 Syndicat Intercommunal d'Études et de Programmation
 pour l'Aménagement de la Vallée de l'Isère
 38110 MATHIEU-D'AZ-EN-OISANS
 Tel : 04 76 80 70 42





LEGENDE

- Emprise de terrassement
- Emprise de défrichement
- Emprise de reboisement

© 2013 - DigitalGlobe - Contributions et améliorations

Signaler une erreur cartographique

PROJET

M° AFFAIRE: 20130860
DATE: 12/2013
SOURCE: MDP



S.I.E.P.A.V.E.O.
 Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement et de Programmation
 pour l'Aménagement de la Vallée de l'Eau d'Olle
 38114 MAIRIE D'OZ-EN-OISANS
 Tél : 04 76 80 70 42

